LE PIÈGE

Du même auteur

Xavier Vallat (1891-1972). Du nationalisme chrétien à l'antisémitisme d'État, Grasset, 2001.

Darquier de Pellepoix et l'antisémitisme français, Berg international, 2002 ; Tallandier, 2023.

Vichy dans la « solution finale ». Histoire du commissariat général aux Questions juives, 1941-1944, Grasset, 2006.

La France antijuive de 1936. L'agression de Léon Blum à la Chambre des députés (avec Tal Bruttmann), Éditions des Équateurs, 2006 ; CNRS Éditions, coll. « Biblis », 2016.

Louis Sadosky, *Berlin, 1942. Chronique d'une détention par la Gestapo* (présenté par), CNRS Éditions, 2009 ; coll. « Biblis », 2014.

L'Antisémitisme de bureau. Enquête au cœur de la Préfecture de police de Paris et du commissariat général aux Questions juives, 1940-1944, Grasset, 2011 ; Tallandier, coll. « Texto », 2025.

Les Collabos. Treize portraits d'après les archives des services secrets de Vichy, des RG et de l'épuration, Les Échappés, 2011 ; Tallandier, coll. « Texto », 2019.

La Délation dans la France des années noires (dir.), Perrin, 2012.

Naissance de l'Action française. Maurice Barrès, Charles Maurras et l'extrême droite nationaliste au tournant du XX^e^ siècle, Grasset, 2015 ; Flammarion, coll. « Champs », 2026.

Dénoncer les juifs sous l'Occupation. Paris, 1940-1944, CNRS Éditions, 2017 ; coll. « Biblis », 2021.

L'État contre les juifs. Vichy, les nazis et la persécution antisémite, 1940-1944, Grasset, 2018 ; Flammarion, coll. « Champs », 2020.

Cabu. La Rafle du Vel d'Hiv (dessins présentés par), Tallandier, 2022.

La Falsification de l'histoire. Éric Zemmour, l'extrême droite, Vichy et les juifs, Grasset, 2022 ; Flammarion, coll. « Champs », 2023.

La Rafle du Vel d'Hiv. Paris, juillet 1942, Grasset, 2022 ; Flammarion, coll. « Champs », 2023.

Le Savoir des victimes. Comment on a écrit l'histoire de Vichy et du génocide des juifs de 1945 à nos jours, Grasset, 2025.

Vichy. Histoire d'une dictature (dir.), Tallandier, 2025.

Laurent Joly

LE PIÈGE

La droite face à l'extrême droite
depuis la Révolution française

TALLANDIER

Ce livre ne peut être reproduit ni utilisé à des fins
d'entraînement de systèmes d'intelligence artificielle.
La fouille de textes et de données est interdite
conformément à l'article 4(3) de la Directive (UE) 2019/790.

© Éditions Tallandier, 2026
7, cité Paradis – 75010 Paris
www.tallandier.com

ISBN : 979-10-210-7009-7

À la mémoire de Steven Englund (1945-2025),
l'ami américain et historien sans pareil

Avant-propos

La scène se passe dans un tout petit village du Loiret, le 9 juin 2025. Pour fêter son succès électoral aux européennes un an plus tôt (31,4 % des suffrages exprimés), le Rassemblement national (RN) organise un grand meeting à la campagne. Plus de 5 000 militants se pressent pour applaudir Marine Le Pen et, surtout, Jordan Bardella, les vedettes du parti, qui partagent l'affiche avec plusieurs dirigeants nationalistes européens liés au groupe présidé par le RN à Strasbourg.

Parmi les intervenants à ce raout europhobe, le Premier ministre hongrois Viktor Orbán dénonce, d'après le compte rendu du *Monde*, un « échange organisé de populations pour remplacer le socle culturel » de l'Europe, avant de s'exclamer : « Nous ne les laisserons pas détruire nos villes, violer nos filles et nos femmes. » « La France est dans un état terrible », ajoute le suprémaciste estonien Martin Helme, sans craindre d'offenser ses hôtes. Les autres interventions sont à l'avenant.

Condamnée deux mois plus tôt, en première instance, à deux ans de prison ferme et cinq ans d'inéligibilité pour détournement de fonds dans l'affaire des assistants

parlementaires européens du Front national (devenu RN en 2018), Marine Le Pen sonne la charge contre l'Union européenne. Elle fustige un « empire » « wokiste » dont le laxisme en matière migratoire condamne le continent à la « submersion » et la « dilution démographique ».

Deux jours plus tard, à l'Assemblée nationale, la députée du Loiret Constance de Pélichy, du centre droit, demande la parole pour s'étonner du « silence assourdissant » du gouvernement au sujet de ce « rassemblement de l'extrême droite européenne » qui s'est tenu dans son département. Citant les propos les plus choquants, racistes, misogynes ou climatosceptiques, proférés par les amis européens de Marine Le Pen, elle assène :

> Cet événement a le mérite de la clarté : le RN nous rappelle qu'il cautionne les thèses racistes, […] discriminatoires, qu'il nie le réchauffement climatique, qu'il est contre les femmes, qu'il promeut un pouvoir autoritaire, qu'il est anti-UE et qu'il sert la propagande pro-Poutine ! […] Qu'attendez-vous pour dénoncer les propos tenus lundi ? Se taire, c'est cautionner ; c'est fragiliser durablement notre pacte républicain ; c'est renier notre devise – Liberté, Égalité, Fraternité.

Ces mots, prononcés tel un cri du cœur, suscitent une réaction inhabituelle au sein du palais Bourbon. Des bancs communistes jusqu'à ceux des Républicains, c'est l'ovation. Comme saisis par l'émotion de ce moment de vérité, les députés, de l'extrême gauche à la droite, de l'opposition aux soutiens du gouvernement macronien,

se sont levés pour applaudir longuement leur collègue, laissant ceux, nombreux, de l'extrême droite furieux, renfrognés et isolés.

Une voix nasillarde finit par s'élever des bancs lepénistes. C'est Jean-Philippe Tanguy, député RN de la Somme, qui s'écrie : « C'était nul ! »

*

Chaque jour, l'actualité nous rappelle qu'en dépit de la vague réactionnaire et nationaliste déferlant sur le monde occidental, quelque chose d'impalpable mais de profond continue de séparer les forces politiques de droite d'une extrême droite toujours plus conquérante. Sur le continent européen, les partis populistes, ultra-conservateurs et xénophobes sont parvenus au pouvoir, en Pologne, en Hongrie puis en Italie, et progressent partout, au détriment des partis modérés. En France comme en Allemagne, les seconds, en perdition, refusent encore de s'allier avec les premiers, de crainte de perdre leur âme ou de disparaître tout simplement. Mais le « cordon sanitaire » entre la droite et l'extrême droite cède peu à peu.

Ce clivage entre une droite conservatrice et libérale, attachée à l'État de droit, et une extrême droite populiste et réactionnaire, qui le conteste au nom de la nation assiégée et de la volonté populaire, est né en France, en même temps que les termes mêmes de « droite » et d'« extrême droite » – avec, dès les années 1820, une acception voisine de la nôtre.

Une histoire française donc, débutée il y a plus de deux cents ans, et que l'on n'a jamais racontée comme le présent essai se propose de le faire : à l'échelle des acteurs, de leurs représentations et de leur vocabulaire.

*

La structuration actuelle des droites s'enracine dans des identités politiques forgées tout au long du XIX^e^ siècle.

Du côté de la droite et du centre droit, la tension entre l'alliance au centre et l'affirmation d'une identité conservatrice et libérale assumée – soit l'alternative entre le « grand parti central » et le « grand parti conservateur », comme on disait sous la Troisième République – taraude les modérés depuis plus de cent cinquante ans. C'est ce qui explique leur difficulté à s'unir, hier comme aujourd'hui, certains persistant à penser qu'une élection se gagne au centre, tandis que les autres considèrent qu'elle se gagne à droite.

Du côté des « extrémistes », on navigue entre la pureté doctrinale, l'« union des droites » (initialement au service de la monarchie), et l'appel au peuple, qui prétend abolir le clivage gauche/droite pour lui substituer une grille de lecture identitaire. Depuis la fusion nationaliste des années 1880-1890, cette contradiction n'a jamais pu être surmontée et elle divise encore le mouvement lepéniste.

*

De fait, le brouillage des repères et des étiquettes, l'usage d'une rhétorique volontiers provocatrice, voire socialisante, et le camouflage démagogique des visées réactionnaires constituent des traits caractéristiques de l'extrême droite française.

Quand, de nos jours, des politiciens ou des hommes de média reprennent de vieux slogans nationalistes tout en se revendiquant du général de Gaulle ou de Jean Jaurès, comme les dirigeants du Rassemblement national, du RPR des années 1970-1980, comme le polémiste Éric Zemmour, du « centre droit » ou de la « démocratie chrétienne », comme le milliardaire Vincent Bolloré, ou encore de l'UDF de Valéry Giscard d'Estaing, comme l'auxiliaire du RN Éric Ciotti, plonger dans le passé ne paraît pas inutile : lui seul permet de comprendre d'où ces acteurs viennent et de quelle histoire ils sont porteurs.

Pour accéder au pouvoir, l'extrême droite doit convaincre qu'en dépit de sa radicalité, qui apparaît au grand jour dès que l'on creuse un peu, elle n'est plus « l'extrême droite ». À ses yeux, le « cordon sanitaire » n'a donc plus de raison d'être. Il ne serait, disent ses amis russes ou américains, qu'une invention maléfique et politicienne destinée à bâillonner le peuple – le fameux discours de J.D. Vance à Munich, le 14 février 2025, est à cet égard édifiant.

En vérité, le « cordon sanitaire » est le produit d'une histoire, de notre histoire, qui a vu l'extrême droite, puissante par sa presse et son influence idéologique, entraîner les forces conservatrices dans le piège de la

surenchère réactionnaire puis dans celui de la passion nationaliste, menant le pays au chaos et à la division, durant les dernières années de la Restauration ou du Second Empire, à l'occasion de l'affaire Dreyfus ou sous le régime de Vichy.

Tout l'intérêt de l'extrême droite est aujourd'hui de le faire oublier, au mépris des faits historiques.

Chapitre premier

Aux origines du clivage droite/extrême droite (1815-1877)

En mai-juin 1869, plus de huit millions d'hommes en âge de voter prennent part aux élections législatives. Depuis peu, la France a retrouvé un semblant de vie parlementaire et démocratique. Presque une première en période non révolutionnaire. Une évolution rendue possible par la libéralisation récente du régime impérial né en 1852. Presse libre et liberté de réunion rétablies ont raffermi l'opposition. Pour la première fois, l'hégémonie bonapartiste est contestée à l'Assemblée : royalistes et républicains représentent 25 % du Corps législatif. Les débats sont animés. La presse s'en fait l'écho.

Dans *Le Petit Journal* du 18 décembre 1869, un jeune chroniqueur propose un « cours d'histoire » à l'intention de ses « chers lecteurs » mais aussi, ajoute-t-il aimablement, de ses « chères lectrices » qui, si elles ne votent pas, n'en éprouvent pas moins, comme les hommes, la « curiosité » de connaître « l'origine de ces différentes

dénominations d'extrême gauche, de gauche, de centre droit, de droite et d'extrême droite qui reparaissent tout à coup dans le vocabulaire politique et le langage parlementaire, après en avoir disparu pendant dix-sept ans ».

Le Petit Journal est alors, et de loin, le quotidien national le plus diffusé en France, avec un tirage dépassant les 300 000 exemplaires. L'auteur de l'article, Thomas Grimm, pseudonyme d'Henri Escoffier, 32 ans, adopte donc le ton le plus simple, le plus pédagogue, pour prodiguer son « cours d'histoire ».

Tout remonte, explique Grimm-Escoffier, à la répartition de l'Assemblée constituante en 1789. Les députés « hostiles aux réformes et aux progrès » (environ 300) prirent place à la droite du président. Ceux qui, au contraire, « poussaient à la Révolution s'assirent sur les bancs placés à sa gauche ». Ils étaient plus de 600. Mais il y avait aussi les « modérés », les « indécis », les « flottants » : près de 300, « qui touchaient à la droite », on les appelait les « gris ».

Bien sûr, développe l'auteur, ces nouvelles appellations en recouvraient d'autres, officielles, officieuses, souvent péjoratives. Ainsi, note-t-il, la « droite » fut d'emblée « divisée par la gauche en deux grandes fractions, celle des *aristocrates blancs*, qui absorba les *gris* ou les *modérés*, et celle des *aristocrates noirs*, qui fut, en réalité, l'extrême droite de l'époque » – soit, précise-t-il plus loin, la partie la « plus réactionnaire » de la droite, celle des ecclésiastiques et des cléricaux.

Pour un observateur de la fin des années 1860, c'est donc une évidence : la droite française se divise, depuis

ses origines, entre modérés et extrémistes. Mais comment, et selon quelles sensibilités politiques, cette ligne de partage s'est-elle dessinée ? Quelle a été son évolution tout au long du XIX^e^ siècle ? Quand, enfin, a-t-on commencé à la formuler dans ces termes de droite et d'extrême droite qui nous sont devenus si familiers ?

*

Né avec la Révolution française, le clivage gauche/droite se dissipe sous Napoléon Bonaparte. En quelques années, l'auteur du coup d'État du 18 Brumaire (9 novembre 1799) soumet les chefs royalistes, pacifie le pays et s'attache à réconcilier les Français. Sa police traque les « extrêmes », activistes jacobins et comploteurs royalistes. Sous le Premier Empire, proclamé en 1804, il n'y a plus ni liberté de la presse, ni suffrage universel, ni Parlement où droite et gauche pourraient s'affronter. Napoléon I^er^ exerce un pouvoir autocratique au nom de la nation tout entière. Ses opposants déclarés sont à l'étranger, comme le « royaliste intégral » Jean-Gabriel Peltier, émigré à Londres depuis 1792, qui multiplie les pamphlets incendiaires : il incarne le type même du polémiste d'extrême droite qui a survécu jusqu'à nos jours.

Dans le monde des émigrés, ces adversaires de la Révolution qui ont quitté la France, certains clivages des années 1789-1792 persistent, comme l'opposition entre « monarchiens » (partisans d'une monarchie constitutionnelle) et « absolutistes » (réfractaires à toute limitation de l'autorité royale). Il y a toujours, parmi les

royalistes fidèles aux Bourbons, des extrémistes et des modérés.

Après l'abdication de Napoléon, vaincu par la Sixième Coalition européenne, une voie intermédiaire est choisie. En juin 1814, le nouveau roi « par la grâce de Dieu » Louis XVIII, frère cadet de Louis XVI, renoue « la chaîne des temps », mais concède au pays une Charte constitutionnelle. L'objectif ? Concilier Restauration et maintien de l'égalité civile, ce grand acquis de la Révolution française ; catholicisme d'État et reconnaissance des minorités religieuses.

Ces concessions sont insupportables à des hommes comme Peltier. Mais les royalistes extrémistes comptent peu en 1814. Ils n'ont ni influence politique auprès du roi, qui ne les aime guère, ni poids dans la presse. Ce n'est qu'après l'effondrement définitif du bonapartisme en juin 1815, à l'issue des Cent-Jours, avec la défaite de Waterloo, que les « absolutistes » imposent leur vision revancharde et réactionnaire de la Restauration. On va les appeler les « ultras ».

*

À l'été 1815, une « terreur blanche » s'abat sur le pays. Près d'un tiers des fonctionnaires sont révoqués, tandis que les ultras mènent des expéditions punitives contre les fidèles de Napoléon et les protestants – on compte plusieurs centaines de morts.

Dans cette atmosphère d'exaltation répressive, les élections d'août 1815, au suffrage censitaire (seuls votent

les électeurs les plus riches), envoient à la Chambre des députés une écrasante majorité de royalistes intransigeants.

C'est la « Chambre introuvable », comme la surnomme Louis XVIII : une Assemblée remplie d'ultras, hostiles à la Charte, aussi sûrs d'eux et inflexibles qu'ils sont dénués d'expérience. Revanchards, cléricaux, protégés par le comte d'Artois, le futur Charles X, frère du roi, ils veulent faire la « révolution contre la Révolution ».

*

Le moment ultra constitue à bien des égards l'acte de naissance de l'extrême droite en France.

Pour la première fois, une catastrophe nationale (la déroute de Waterloo suivie d'une occupation partielle du territoire) favorise le triomphe politique de la droite la plus dure, au détriment des modérés. Ceux-ci, d'abord disposés à servir la Charte constitutionnelle dans l'esprit pacificateur voulu par le roi, sont débordés par les ultras ou se radicalisent à leur contact. C'est ainsi que la loi de décembre 1815 instituant les cours prévôtales, tribunaux d'exception aux procédures expéditives, ne suscite aucune opposition du côté de la minorité centriste de la « Chambre introuvable ».

Pour la première fois également, les avancées démocratiques et la rhétorique de la liberté, conçues pour émanciper, sont détournées sans vergogne afin de servir la cause contre-révolutionnaire. La liberté de la presse n'a pas de défenseurs plus ardents que les ultra-royalistes.

Eux, qui détestent les libéraux et prônent l'absolutisme et la répression impitoyable des ennemis de l'ordre social, s'indignent de la moindre censure visant leurs féroces journaux.

À la Chambre des députés, les voici aussi qui se muent, contre toute attente, en avocats du régime parlementaire. Car tel est le paradoxe : si les ultras, « plus royalistes que le roi », dominent à la Chambre, le roi gouverne sans eux – le ministère est présidé par le duc de Richelieu, un modéré, issu d'une famille illustre (son père était l'arrière-petit-neveu du cardinal de Richelieu). Comme sous Napoléon I^er^, le pouvoir renvoie dos à dos extrême droite et extrême gauche, ultra-royalistes et jacobins.

L'extrême droite se plaint donc – ce n'est qu'un début – d'être diabolisée et injustement calomniée. Dans un pamphlet fameux publié en 1816, Chateaubriand, alors proche des ultras et hostile à la Charte, s'en prend à la « faction » au pouvoir. Une « faction » hypocrite, qui prêche la « modération » mais « persécute les royalistes », honteusement assimilés aux « jacobins » et dénigrés à travers le terme péjoratif d'« ultra » : « Elle a inventé un nouveau jargon pour arriver à son but. Comme elle disait au commencement de la révolution les *aristocrates*, elle dit aujourd'hui les *ultra-royalistes*. Les journaux étrangers à sa solde […] écrivent tout simplement les *ultra*. Nous sommes donc des *ultra*[1]. »

1. François-René DE CHATEAUBRIAND, *De la Monarchie selon la Charte. Le Roi, la Charte et les honnêtes gens*, Paris, Imprimerie de Le Normant, 1816, p. 217-219.

*

En septembre 1816, le roi, désireux d'avoir les mains libres, dissout l'Assemblée. Les élections qui suivent sont un échec pour les ultras. Les royalistes du centre droit entrent en force à la Chambre des députés. Le duc de Richelieu peut désormais gouverner à son aise.

Profitant du régime de liberté de la presse instauré en 1818, les ultras se déchaînent dans leurs journaux. Eux sont les vrais royalistes, « purs », « indépendants », tandis que ceux qui pactisent avec les libéraux sont des « circonspects », des renégats.

L'extrême droite française, déjà, est d'abord et avant tout un phénomène littéraire et journalistique. Farouchement contre-révolutionnaire, *Le Drapeau blanc* apparaît comme le quotidien ultra le plus virulent. Sa devise dit tout : « VIVE LE ROI !... quand même… ». Sur une ligne moins extrémiste, Chateaubriand revendique l'étiquette de « conservateur », terme qu'il contribue à imposer dans le vocabulaire politique français grâce au prestige de son journal, *Le Conservateur* (1818-1820).

Dans l'opposition, le parti ultra se donne des accents démocratiques. Ses représentants en appellent à l'abaissement du seuil du cens, dans l'espoir de contrer, par des suffrages plus populaires, l'influence bourgeoise et libérale qui inspire la politique du ministère. Populistes avant la lettre, les députés ultra-royalistes s'efforcent d'exploiter toutes les inquiétudes et tous les mécontentements suscités par l'égalité civile et les transformations

économiques. Ils cherchent ainsi à rallier les paysans opposés à l'impôt ou les artisans fragilisés par la disparition des corporations et les progrès du machinisme.

Les ultras n'hésitent pas non plus à mener la « politique du pire » : lors d'une élection partielle à Grenoble en 1819, nombre d'entre eux préfèrent ainsi voter pour l'abbé Grégoire, l'ancien évêque constitutionnel soutenu par les libéraux, plutôt qu'en faveur du candidat ministériel, conservateur modéré.

*

En février 1820, l'assassinat du duc de Berry, fils du comte d'Artois, héritier présomptif de la Couronne (Louis XVIII n'ayant pas d'enfant), signe la fin de l'intermède libéral du régime. Le climat politique se dégrade aussitôt. Le gouvernement est accusé par les ultras de complicité dans la mort du duc puisque l'assassin, l'ouvrier Louvel, sait lire et a donc pu s'inspirer de la presse libérale !

Le ministère Richelieu mène dès lors une politique plus à droite et rétablit la censure. Tout est fait pour empêcher les libéraux de gagner du terrain. En nommant le comte Joseph de Villèle à la tête du gouvernement en 1822, le roi donne enfin le pouvoir aux ultras. Intègre et habile, réactionnaire mais pragmatique, foncièrement modéré, Villèle parvient à unir les royalistes. Le centre droit de Richelieu est éclipsé.

Rassemblée derrière le président du Conseil, la droite triomphe aux élections de 1824. C'est la « Chambre

retrouvée ». Il n'y a plus qu'un parti, celui du roi. Mais c'est compter sans les éternels mécontents, les ultras historiques, ceux que Villèle lui-même nomme les « enragés ». À la Chambre, ils forment ce que l'on appelle bientôt la « contre-opposition d'extrême droite ».

Ces députés ont les faveurs du nouveau roi, Charles X, qui succède à son frère en septembre 1824. Leur chef de file est le comte de La Bourdonnaye. Pendant la Révolution française, cet ancien officier a soutenu avec ardeur Louis XVI avant de s'enthousiasmer pour la constitution britannique puis de servir Napoléon. Élu local sous l'Empire, il se rallie sans ferveur à Louis XVIII en 1814. Ce sont les événements des Cent-Jours qui le transforment en « enragé » de la cause royaliste.

Quoi que fasse Villèle (et il fait beaucoup, concédant aux extrémistes une loi sur le sacrilège, aberrante et parfaitement inexécutable, ou le rétablissement du droit d'aînesse), ce n'est jamais assez pour La Bourdonnaye. Sachant le président du Conseil mal soutenu par le roi, qui ne peut se passer de lui mais ne le conforte jamais tout à fait, le « Jacobin blanc » s'autorise à le traîner dans la boue : Villèle, sous sa plume, est un imbécile doublé d'un traître.

Une telle violence scandalise jusqu'aux rangs royalistes. La presse ministérielle dénonce une « droite révolutionnaire », qui utilise les mêmes méthodes que l'extrême gauche et sème le chaos. De fait, alors que le parti royaliste était au faîte de sa puissance en 1824, il apparaît trois ans plus tard divisé et incapable de

gouverner. Tel est le résultat du travail de sape mené par l'extrême droite.

En novembre 1827, le roi finit par dissoudre la Chambre. Il ne fait qu'aggraver l'instabilité. Les élections amènent plus de députés libéraux qu'il n'y en a jamais eu – près de 40 % des quelque 90 000 suffrages exprimés. L'opinion, craignant de voir revenir les fantômes de l'Ancien Régime, ne s'est pas laissé abuser par la propagande officielle qui visait à dramatiser l'enjeu autour de l'alternative « la révolution ou le trône ».

Les royalistes sont plus que jamais divisés entre « ministériels » (droite) et « contre-opposition » (extrême droite). Vainqueurs avec seulement 43 % des voix, les premiers n'ont plus la majorité. Pour la première fois, la droite française est confrontée au dilemme suivant : doit-elle rechercher un accord avec l'extrême droite ou se tourner vers le centre, voire la gauche modérée ?

*

De mauvaise grâce, le roi se résout à constituer un ministère centriste, de compromis, présidé par le vicomte de Martignac. Les libéraux se réjouissent de ce progrès vers le « gouvernement représentatif ». Martignac fait des avances à la gauche, qu'il souhaite dissocier de l'extrême gauche (les républicains jacobins, désireux de renverser la royauté). Mais les ultras hurlent au péril « démocratique et anarchique » devant la moindre concession. Martignac est ainsi accusé de « pervertir » la jeunesse lorsqu'il assouplit le contrôle sur l'Université.

Pour sortir du blocage politique, les extrémistes en appellent à la solution du roi autoritaire. À les entendre, tout irait mieux si l'on restreignait les libertés publiques : « Un peuple est fort quand son roi est fort, libre quand son roi est libre. La liberté, c'est le roi[2] ! »

Cette campagne d'une rare violence, mêlant démagogie et pulsion despotique, impose l'expression « extrême droite » dans notre vocabulaire politique. Depuis plusieurs années déjà, la presse libérale assimilait les ultras aux « hommes de l'extrême droite », dénonçait les outrances des « journaux de l'extrême droite ». Mais c'est en 1829 que la formule se diffuse largement, reléguant loin derrière elle les termes « ultra » ou « contre-révolutionnaire ».

*

Peu fiable, de cœur avec l'extrême droite, laissant depuis des mois ses amis attaquer son président du Conseil, le roi porte une lourde responsabilité dans la crise. Le 8 août 1829, il décide de passer en force.

Cet événement, oublié de nos jours, constitue à l'époque un coup de tonnerre. Charles X, déplorent les journaux de gauche, impose un « ministère d'extrême droite ». Sa figure de proue, Jules de Polignac, fils d'une favorite de Marie-Antoinette, est un ancien chouan proche du roi. Quant à La Bourdonnaye, l'éternel

2. Résumé par Prosper Duvergier de Hauranne, *Histoire du gouvernement parlementaire en France, 1814-1848*, t. 10, Paris, Michel Lévy frères, 1871, p. 286.

opposant vindicatif, devenu ministre de l'Intérieur, Charles X ne l'aime pas. Mais s'il l'a appelé au gouvernement, c'est parce que, l'entend-on justifier, il « fallait bien essayer de ces gens qui se plaignent toujours[3] » !

La presse libérale du lendemain est catastrophée. Pour *Le Constitutionnel*, il est dramatique que le ministère soit « confié à des hommes qui, à eux seuls, représentent la contre-révolution » et souhaitent « substituer la force au droit » alors que le pays, « dans les circonstances critiques où l'Europe est placée » (tensions entre la Pologne et l'empire russe, guerre civile au Portugal), a besoin d'« union ».

D'autres, à gauche, font contre mauvaise fortune bon cœur. Le *Journal de Rouen* du 12 août 1829 assure ainsi : « Puisque nous étions destinés à avoir un ministère de l'extrême droite, mieux vaut qu'il vienne maintenant […]. Nous ne doutons pas du triomphe définitif de la cause constitutionnelle. »

La presse d'extrême droite, elle, exulte et exhorte le gouvernement à reprendre les « épurations », à renvoyer les « libéraux » de la bureaucratie ou des municipalités.

Rapidement, pourtant, le ministère Polignac-La Bourdonnaye déçoit. Sa marge de manœuvre à la Chambre est étroite. Surtout, ses ministres les plus en vue révèlent vite leurs limites. La Bourdonnaye en particulier. Le mauvais caractère du ministre de l'Intérieur, son orgueil démesuré sont connus. Mais voici que l'on

3. Louis-Gabriel MICHAUD (dir.), *Biographie universelle (Michaud) ancienne et moderne*, t. 22, Paris, chez Madame C. Desplaces, 1859, p. 319.

découvre sa parfaite incompétence. Geignard, brouillon, il se plaint d'être entravé et ne cesse de se défausser sur autrui. Dès le 2 novembre 1829, *Le Constitutionnel* l'exécute : « Le ministère la Bourdonnaye est fini ; tant de fureurs impuissantes, tant de ridicules jactances n'ont abouti qu'à révéler la nullité de cette faction d'extrême droite. »

De fait, quelques jours plus tard, La Bourdonnaye trouve un prétexte pour démissionner. Les heures du « ministère du 8 août » sont comptées.

*

Au tournant de l'année 1830, il est évident que le pays est massivement favorable à une monarchie constitutionnelle et que l'union du centre droit avec le centre gauche – les « deux centres », selon la formule de l'époque – est la seule possible depuis les élections de 1827. Mais le roi ne veut plus en entendre parler. Et il n'est pas insensible à la solution du coup d'État que médite le prince de Polignac, excité par la coterie des courtisans, par des évêques exaltés désireux de faire triompher, à toute force, leur idéal de « monarchie chrétienne » et par une presse d'extrême droite en fureur.

La Quotidienne ou *Le Drapeau blanc* appellent le gouvernement du roi à faire preuve d'autorité afin de débarrasser le « peuple », qui travaille et qui souffre, de la « caste » insolente des parlementaires. Il faut, insistent-ils, sauver le pays du « péril révolutionnaire » qui s'est infiltré dans la Chambre des députés. « Que la

royauté apparaisse à la France dans toute sa puissance », tonne *Le Drapeau blanc* du 3 avril 1830.

De tels appels, de telles menaces proférées au grand jour contre les libertés publiques par la presse réactionnaire ne peuvent que troubler l'opinion et renforcer les rangs libéraux. Charles X s'obstine pourtant. Il dissout la Chambre. Le résultat des élections de juin-juillet 1830 est prévisible : l'opposition libérale arrive en tête. Cependant, le roi refuse le verdict des urnes. La majorité et les journaux de gauche le défient. Il réplique par une nouvelle dissolution, une refonte improvisée du corps électoral et la censure de la presse. Le journaliste du *National* Adolphe Thiers appelle au soulèvement, tandis que Polignac, coupé des réalités, n'a pris aucune disposition sérieuse pour faire face à l'insurrection qui s'annonce.

En quelques jours, le régime s'effondre. Charles X fuit la France. Polignac et d'autres membres du « ministère du 8 août » finiront devant les tribunaux pour trahison. Lamentable conclusion pour l'extrême droite au pouvoir.

*

Le 9 août 1830, le duc d'Orléans, cousin de Charles X et fils de Philippe-Égalité (qui a voté la mort de Louis XVI), est proclamé roi des Français sous le nom de Louis-Philippe I^er^. Il entend régner non plus « par la grâce de Dieu » mais comme premier magistrat et incarnation de la nation réconciliée.

Véritable monarchie constitutionnelle, la monarchie de Juillet (1830-1848) s'appuie sur la haute bourgeoisie et promeut une politique du « juste milieu ». La seule adaptée au climat français, martèle le roi. La seule en mesure d'endiguer les « extrêmes », de droite et surtout de gauche (le « rouge », le jacobin, représentant l'ennemi absolu), renchérissent les intellectuels organiques du régime, dont l'Université et l'historien François Guizot constituent les symboles.

Telle est la vision du monde orléaniste, ce centre droit libéral et (de plus en plus) autoritaire, défenseur résolu des grands intérêts économiques, qui devient alors le pivot de la vie politique française – et, à bien des égards, l'est resté jusqu'à nos jours.

Sous Louis-Philippe, les plus modérés des ultras se rallient au pouvoir orléaniste ; les autres, restés fidèles au « roi Henri V », le comte de Chambord, petit-fils et successeur désigné du dernier Bourbon, Charles X, se rangent désormais sous la bannière légitimiste.

Divisés entre eux, bientôt réprimés par les autorités, les républicains ne pèsent quasiment pas à la Chambre. Le débat parlementaire se résume à un affrontement courtois entre les conservateurs libéraux de centre droit au pouvoir et le Tiers Parti, plus attaché à l'héritage de la Révolution. Les seuls véritables opposants restent les légitimistes mais ils ne disposent que d'une vingtaine de députés.

La plupart des anciens ultras, impuissants et résignés, s'enferment dans le refus et la nostalgie. Leur influence sociale et intellectuelle demeure néanmoins,

notamment à travers une presse toujours aussi fervente. Leur puissance économique et foncière également. Mais, politiquement, la monarchie traditionnelle, la cause des légitimistes, de l'extrême droite, paraît désormais condamnée.